

Gestion du sous effectif : le Louvre attaque les droits des femmes

Alors que le ministère de la culture doit ouvrir prochainement des discussions sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes, le 1er signal envoyé par la direction du Louvre sur la difficile conciliation vie privée/vie professionnelle est des plus inquiétants... En effet, dans une note concernant l'heure d'allaitement datée du 12 avril, l'administrateur général prévoit que dorénavant « aucune nouvelle autorisation ni prolongation d'autorisation ne sera [...] accordée, sauf si l'enfant se trouve à proximité du musée du Louvre ».

L'heure d'allaitement : l'une des rares pratiques favorables à l'égalité professionnelle au ministère de la culture.

Lisez la suite de ce tract ci-dessous.